



Pouancé

Petite Cité de Caractère®
de Maine-et-Loire

www.petitescitesdecaractere.com



À la découverte
du Patrimoine



Pouancé, cité des Marches de Bretagne

Si le menhir de Pierre-Frite atteste d'un établissement humain très ancien dans le Pouancéen, c'est principalement durant l'époque médiévale que des bourgs tels que Pouancé s'y sont constitués. Le premier foyer de peuplement de cette cité se trouve au nord de la commune, dans le hameau de Saint-Aubin, siège de la paroisse jusqu'au XVIII^e siècle.

À la frontière de quatre départements et deux régions, Pouancé a longtemps été au cœur d'enjeux stratégiques majeurs entre la Bretagne et le royaume de France. La première Marche ayant été conquise par les Bretons en 861, Charles le Chauve constitue une nouvelle zone défensive incluant le territoire de Pouancé, la seconde Marche de Bretagne.

C'est dans ce contexte belliqueux, qu'une première fortification est édifiée sur l'éperon rocheux dominant Saint-Aubin et la rivière de la Verzée. Un bourg castral se développe ensuite auprès des remparts et Pouancé devient progressivement le siège d'une importante seigneurie passée successivement sous domination angevine et bretonne.



Au cours de son histoire, la forteresse est assiégée à cinq reprises. Par trois fois, entre les XI^e et XV^e siècles, les Bretons parviennent à prendre la ville, alors que les Anglais se heurtent en 1443 à la résistance des Pouancéens, en pleine guerre de Cent Ans. En 1472, le château devient même le quartier général de Louis XI qui stationne à Pouancé avec 5 000 hommes dans l'optique de mener une offensive face aux Bretons. Quelques années plus tard, Louis II de La Trémoille, commandant de l'armée royale, y rassemble près de 12 000 hommes avant d'assiéger Châteaubriant.

Après de longues années de conflits répétés, la Bretagne est rattachée au royaume de France et le château perd sa raison d'être. Il est alors progressivement abandonné, tandis que Pouancé s'ouvre au-delà de ses remparts. Si au cours du Moyen Âge l'économie de la cité repose en partie sur la production de farines, de nouvelles activités se développent à partir du XVI^e siècle : l'exploitation du minerai de fer auprès de l'étang de Tressé, puis le tannage à la fin du XIX^e siècle.

Certes, les remparts de la ville close ont en partie disparu et des boulevards se sont substitués aux fossés, mais Pouancé conserve de nombreux vestiges de son passé de cité castrale. Aujourd'hui encore, l'imposante forteresse domine les étangs et la Verzée qui sillonne le bocage pouancéen.



Pouancé

UNE CITÉ AU BORD DE LA VERZÉE

- 1** L'étang de Pouancé / Saint-Aubin
- 2** La minoterie, dite le Grand-Moulin
- 3** Les lavoirs
- 4** La tannerie
- 5** L'étang de Tressé

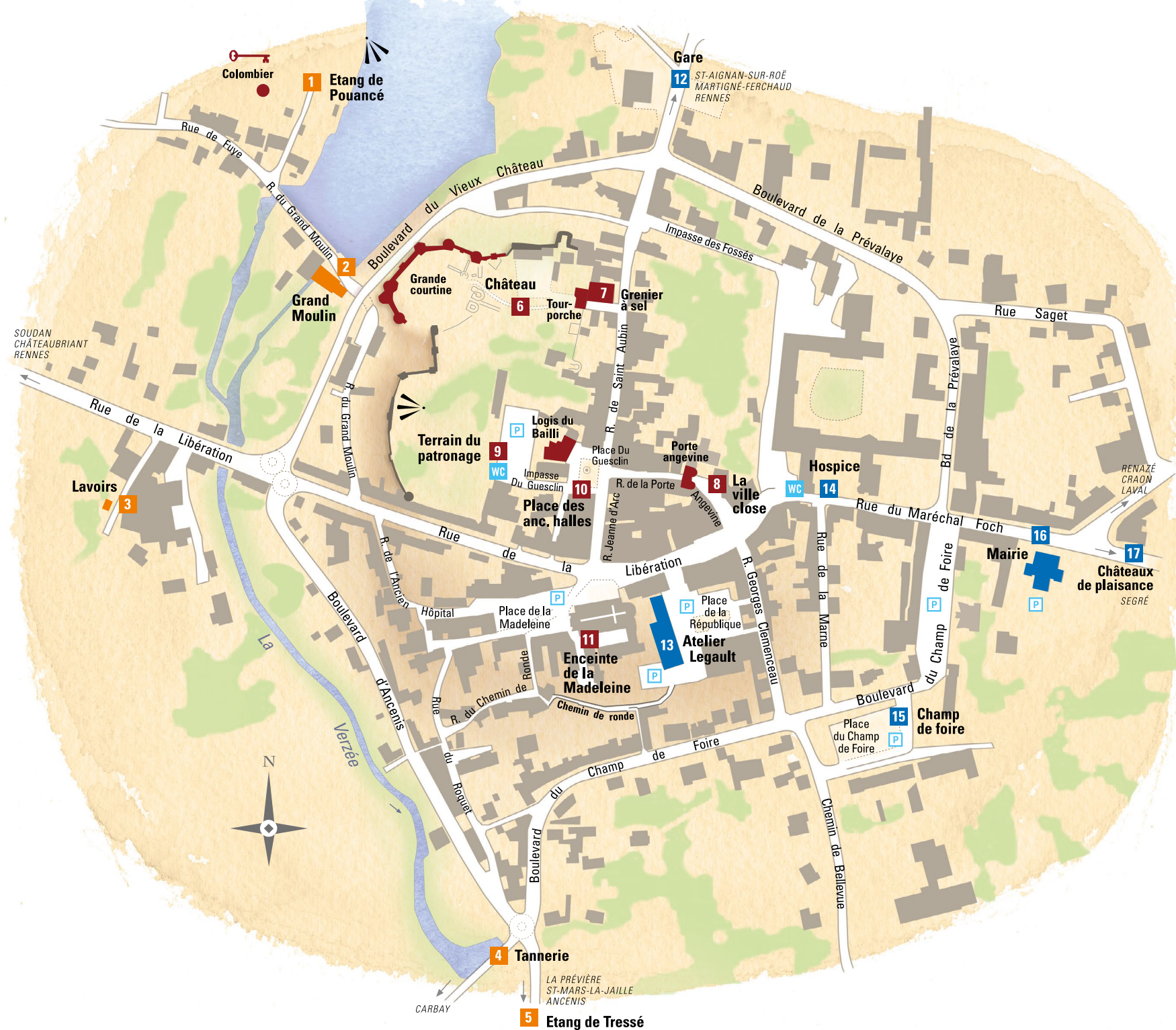
LA CITÉ AUX QUATRE ENCEINTES FORTIFIÉES

- 6** Le château : haute-cour et basse-cour
- 7** Le grenier à sel
- 8** La ville close
- 9** Le « terrain du patronage »
- 10** La place des anciennes halles
- 11** L'enceinte de la Madeleine

DE CITÉ CLOSE À VILLE OUVERTE

- 12** La gare
- 13** L'atelier Legault
- 14** L'hospice
- 15** Le champ de foire
- 16** La mairie
- 17** Les châteaux de plaisance

-  Parking
-  WC
-  Point de vue



5 Etang de Tressé



1a



1b



2

1a. L'étang de Pouancé / 1b. Défilé du concours de pêche en 1910 rue Saint-Aubin / 2. La minoterie vers 1915

Une cité au bord de la Verzée

Sous-affluent de la Loire, la Verzée est au cœur de l'histoire de Pouancé. Cette rivière longe le flanc ouest de la cité et les Pouancéens ont su la modeler à leur avantage pour se protéger, pêcher ou alimenter leurs activités artisanales et industrielles.

1 L'étang de Pouancé / Saint-Aubin

Au début du XIII^e siècle, la construction d'une digue sur la Verzée entraîne la formation de cet étang. Celui-ci est à l'origine d'un conflit vers 1220 entre le seigneur et les moines de Marmoutier au sujet de l'impôt lié à son exploitation. Si un tel plan d'eau favorisait la pêche et permettait de contrôler le débit d'eau de la rivière, il offrait également un atout défensif non négligeable au pied du château. Après la Révolution, son usage se tourne progressivement vers les loisirs. Grands concours de pêche, promenades en barque et baignade, il offre de nombreux divertissements aux Pouancéens.

2 La minoterie, dite le Grand-Moulin

Le Grand-Moulin est mentionné dès le Moyen Âge au bord de l'étang qui permet la régulation du débit d'eau faisant tourner les roues. Reconstitué en 1854, il connaît ensuite d'importantes modifications avec l'installation d'une turbine pour alimenter Pouancé en électricité. En 2018, un incendie détruit presque entièrement le bâtiment.



3



4



5

3. Le lavoire de la Saulnerie / 4. Employés de la tannerie « Loire père & fils » vers 1900 / 5. L'étang de Tressé

3 Les lavoires

Trois lavoires sont encore visibles dont celui de la Saulnerie qui est très bien conservé. Édifié en 1926 pour remplacer le lavoire du XIX^e siècle situé plus haut, il offrait aux lavandières un toit pour se couvrir pendant qu'elles rinçaient le linge. Il reste également des vestiges d'un lavoire plus ancien dans un fossé du château.

4 La tannerie

Pour produire du cuir les tanneurs s'installent généralement au bord de l'eau, indispensable dans le processus de transformation des peaux. Ils utilisent également une poudre d'écorces de chêne que l'on appelle le tan et qui permet l'imputrescibilité des peaux. Dès le XIII^e siècle un moulin à tan, le Petit-Moulin, est construit sur la Verzée auprès de l'actuelle rue de la Tannerie. Par ailleurs, à Pouancé l'industrie du cuir a surtout été marquée par la famille Loire qui devient propriétaire en 1911 d'une tannerie située au Petit-Moulin.

5 L'étang de Tressé

En aval de la Verzée, cet étang marque la frontière entre Pouancé et le bourg de La Prévière. Au XVI^e siècle, il alimente un moulin à draps dont la construction avait été suggérée dès 1220. Auprès de l'étang, on trouvait également une forge pour l'exploitation du fer, la maison du maître des forges et une halle à charbon. Bien que modifié au fil du temps, ce site industriel a été en activité entre le XVI^e siècle et le XIX^e siècle.



6a

6a. Vue du château depuis la basse-cour

La cité aux quatre enceintes fortifiées

Au cours du Moyen Âge, dans un contexte de conflits entre la Bretagne et le royaume de France, Pouancé fut dotée d'un important dispositif défensif comprenant quatre enceintes : la haute-cour, la basse-cour, la ville close et le bourg de la Madeleine.

6 Le château : haute-cour et basse-cour

Le château est mentionné dans la « pancarte de Carbay », un acte de droit rédigé suite à une donation, qui permet de confirmer son existence au milieu du XI^e siècle.

Il s'agissait alors d'une forteresse comtale angevine détenue par Geoffroy Martel, représenté à Pouancé par un dénommé Landri. Sa construction est intimement liée au développement de la seigneurie de Châteaubriant située à près de 15 kilomètres à l'ouest en territoire breton. Dominant Saint-Aubin, bourg primitif de la cité, ainsi que la Verzée, le château dispose d'un appareil défensif imposant.

L'enceinte est entourée de douves de 10 mètres de profondeur et larges de 6 mètres. Six tours, liées par des murs très épais en schiste, forment l'élévation de cette forteresse. Celle-ci est composée d'une haute-cour et d'une basse-cour séparées par un châtelet aujourd'hui disparu, mais dont on peut observer l'emplacement au pied de la passerelle. Ce château est un parfait témoin de l'évolution de l'architecture militaire, du fait qu'il ait été adapté à l'apparition de l'artillerie à la fin du Moyen Âge.



6b



8

6b. La tour porche / 8. La porte angevine

Les tours avaient notamment été renforcées et les ouvertures modifiées pour permettre l'usage de canons.

Le seigneur vivait au sein de la haute-cour, dans un logis situé le long de la grande courtine. Cette demeure aujourd'hui disparue, s'élevait sur deux étages. Le premier servait de salle d'apparat et le deuxième, accessible par l'escalier d'ardoise et de schiste de la tour heptagonale, renfermait les appartements du seigneur. De part et d'autre du logis, se trouvaient une salle de garde et une « glacière » en sous-sol. Quant à la basse-cour, on y accédait depuis la ville par la tour porche bâtie au XV^e siècle (6b). C'est dans cet espace que se trouvaient les écuries, les étables, les logements de serviteurs ou encore une boulangerie pour le seigneur et sa famille.

7 Le grenier à sel

Pour lever la gabelle, l'impôt sur le sel, près de 250 greniers sont édifiés dans tout le royaume. Celui de Pouancé, bâti au XVIII^e siècle, compte parmi les dix greniers de l'Anjou. Ces lieux servaient à la fois d'entrepôt et parfois de tribunal pour juger les « faux-sauniers », autrement dit les contrebandiers du sel. Entre l'Anjou et la Bretagne, cette pratique était courante puisque les Angevins payaient le prix le plus fort, alors que leurs voisins bretons étaient exemptés de gabelle.

8 La ville close

Un bourg castral s'est développé aux abords de la forteresse et l'actuelle rue Saint-Aubin formait son artère



9



10a



10b

9. Tour d'escalier de la maison du bailli / 10a. Halles métalliques du XIX^e siècle / 10b. Halles médiévales par V. Huault-Dupuy (1890)

principale. Quatre portes permettaient d'y accéder : le portail craonnois, dont il ne reste que des vestiges, la porte angevine, la seule encore visible (8), le portail de Saint-Aubin, au nord de la rue, et à l'opposé, la porte de la Madeleine. Celle-ci se trouvait probablement au niveau de l'actuel passage du Guesclin et servait de prison. Vers 1668, une attaque violente est menée contre cette tour par une bande organisée cherchant à libérer des faux-sauniers enfermés dans les geôles.

9 Le « terrain du patronage »

Clôturé de murailles et de tours, ce terrain a probablement été aménagé au XV^e siècle pour le stationnement de l'armée et de l'artillerie royale qui avaient choisi Pouancé comme base militaire face aux Bretons. Aux abords de ce « quartier du château », comme il est nommé sur le cadastre de 1833, on aperçoit la tour d'escalier du logis du bailli (9) auprès duquel se trouvent les vestiges de la chapelle Saint-Pierre, seul édifice religieux de la ville close.

10 La place des anciennes halles

La première mention des halles à Pouancé apparaît dans une charte de 1220. Au XVI^e siècle, il est décrit qu'un marché hebdomadaire et huit foires par an se tiennent dans les halles de cette cité très prisée des marchands de farines de toute la région. Démolies en 1883, les halles en bois sont ensuite remplacées par un édifice en structure métallique, démonté à son tour en 1956. Auprès des halles, se trouve une grande demeure bâtie à la fin du

La cité aux quatre enceintes fortifiées



10c



11



🗝️

10c. Lucarne en tuffeau à baies géminées de la maison du bailli /
 11. L'église de la Madeleine / 🗝️ Le colombier seigneurial

La cité aux quatre enceintes fortifiées

XVI^e siècle par un riche Pouancéen et connue sous le nom de « maison du bailli » ou « maison de l'œil-de-bœuf » en référence à son fronton. Elle est inspirée de l'architecture italienne de part la disposition des fenêtres les unes sur les autres et couronnées de lucarnes.

11 L'enceinte de la Madeleine

Le « bourg des moines » ou « bourg de la Madeleine », fait référence à la fondation d'un prieuré par l'abbaye de Marmoutier suite à une donation en 1094 de la chapelle Sainte-Madeleine par le seigneur de Pouancé. En 1701, elle est érigée en église succursale et devient paroissiale en 1778 pour pallier aux difficultés que rencontrent les habitants pour se rendre à l'église de Saint-Aubin. Entouré de fossés, le bourg était fortifié et l'on peut encore aujourd'hui emprunter le chemin de ronde et observer des vestiges de la muraille.

🗝️ Les garde-manger seigneuriaux

Sous le logis seigneurial, la « glacière » est un espace de 80 m² permettant de conserver les aliments au frais. Pour maintenir une température basse, deux portes successives limitaient le passage d'air chaud. En hiver, on y déposait des blocs de glace prélevés sur l'étang gelé.

Auprès du plan d'eau, on aperçoit un colombier du XV^e siècle qui servait également de garde-manger. Il offrait au seigneur un apport continu en viande fraîche de pigeon et relevait d'un privilège seigneurial, le droit de fuyage, qui a donné son nom à la rue menant à l'édifice.

J'arrive à Pouancé



12



13a



13b

12. Arrivée du train en gare au début du XX^e siècle / 13a. L'atelier Legault, actuelle galerie d'art municipale / 13b. Exposition Rève Cordel et Colette Cov

De cité close à ville ouverte

Au XVI^e siècle, la Bretagne est rattachée au royaume de France ce qui met un terme à plusieurs siècles de conflits. Pouancé perd alors son rôle défensif et connaît une profonde transformation de son urbanisme. Des boulevards remplacent les fossés et de nouveaux quartiers élargissent les limites de l'ancienne ville close.

12 La gare

Inaugurée en 1877, la gare est construite au nord dans le prolongement de la rue Saint-Aubin ouverte suite à la destruction de sa porte médiévale. Désaffectée après la guerre, elle aura été marquée par l'arrivée de nombreux réfugiés fuyant l'offensive allemande en 1940.

13 L'atelier Legault

Bâti vers 1888, cet ancien magasin de confection textile appartenait à Georges Legault. Auparavant, seul l'éclairage zénithal de la charpente métallique illuminait l'intérieur de l'édifice avant qu'il ne soit percé de grandes baies. C'est dans la maison bourgeoise construite dans le prolongement de l'atelier que l'entrepreneur vivait.

14 L'hospice

Dès la fin du XVII^e siècle, un établissement de charité existait ici, mais c'est au XIX^e siècle qu'il prend une ampleur considérable. Dans les années 1860, il est



15a



15b



16



17

15a. La promenade des marronniers (1907) / 15b. Engins militaires au champ de foire devant l'école / 16. La mairie / 17. Le château de Tressé

augmenté d'un ouvrier pouvant accueillir 80 apprenties couturières, une salle d'asile, un bâtiment pour orphelins et pauvres vieillards, une chapelle, ainsi qu'une école.

15 Le champ de foire

Au XIX^e siècle, le quartier du champ de foire est aménagé au sud de la cité. Un marché aux animaux s'y tenait le long de la promenade des marronniers (15a), actuel boulevard du Champ de Foire, qui menait à cette grande place. Aux abords de ce site, deux écoles communales toujours présentes, sont construites entre 1866 et 1869.

16 La mairie

Au XIX^e siècle, sont édifiées de nombreuses maisons bourgeoises que l'on peut encore observer en se promenant le long de la rue du Général Leclerc. C'est notamment le cas de la mairie dans laquelle a résidé la famille du cinéaste Yves Robert. En outre, le réalisateur de *La Guerre des Boutons* a passé une partie de son enfance à Pouancé où il a découvert les joies de la campagne.

17 Les châteaux de plaisance

Alors que la forteresse médiévale est complètement délaissée, d'autres châteaux sont édifiés en périphérie de la ville. Le temps des fossés et des remparts étant révolu, ces demeures s'inspirent de l'architecture Renaissance et sont pourvues de tout le confort moderne de l'époque. Reconstitué dans les années 1845, le château de Tressé dominant les forges et l'étang, en est un parfait exemple.

Infos pratiques

- **Hôtel de Ville d'Ombree d'Anjou**
Service Tourisme et Patrimoine
4 rue A. Gaubert et S. Micolau
Zone de la Prévalaye - Pouancé
49420 Ombree d'Anjou
Tél. 02 41 92 35 19 - info@ombreedanjou.fr
- **Office de Tourisme de l'Anjou Bleu**
Place du port - 49500 Segré-en-Anjou Bleu
Tél. 02 41 92 86 83
officedetourisme@anjoubleu.com

À voir, à faire

- **Visites commentées du château**
De mi-juin à mi-septembre et sur rendez-vous toute l'année.
- **Base de loisirs de Saint-Aubin avec baignade**
- **Expositions d'art à l'Atelier Legault**
- **Voie Verte qui relie Segré à Châteaubriant**
- **Le marché du jeudi matin**

www.petitescitesdecaractere.com

Textes :

Le Mans Université, Petites Cités de Caractère® des Pays de la Loire

Crédits Photos :

Charles-H. Paysan, J.-P. Berlose - Petites Cités de Caractère®, Photo tannerie Loire - « Il était dans l'Ouest... Une cité : Pouancé / Une famille : Loire », Archives départementales de Maine-et-Loire, Atelier Legault, Coll C. Bréget

Conception, réalisation :

Conception : Landeau Création Graphique

Réalisation : Petites Cités de Caractère® des Pays de la Loire

Carte et plan : Jérôme Bulard

Impression : ITF Imprimeurs





Petites Cités de Caractère®

Répondant aux engagements précis et exigeants d'une charte de qualité nationale, ces cités mettent en œuvre des formes innovantes de valorisation du patrimoine, d'accueil du public et d'animation locale.

C'est tout au long de l'année qu'elles vous accueillent et vous convient à leurs riches manifestations et autres rendez-vous variés.

Vous y êtes invités. Prenez le temps de les visiter, de pousser les portes qui vous sont ouvertes et d'y apprécier un certain art de vivre.

Découvrez-les sur www.petitescitesdecaractere.com

MAINE-ET-LOIRE

Petites Cités de Caractère®
des Pays de la Loire



**Petites Cités de Caractère®
du Maine-et-Loire**
Tél. 06 70 26 08 62
contact@pcc-paysdelaloire.fr
www.petitescitesdecaractere.com

● Commune homologuée
● Commune en cours d'homologation